



Soldes cumulés à l'horizon 2070

Séance plénière du COR
12 avril 2018

Secrétariat général du COR

Apprécier la situation financière du système de retraite à long terme (1/2)

Document n° 10

- Habituellement, la situation financière du système de retraite est appréciée de **manière statique** : projection, à législation inchangée des dépenses, ressources et solde constatés chaque année en % du PIB.
- Mais, dans une optique de pilotage du système de retraite à long terme, il peut être intéressant d'apprécier la situation financière du système de retraite de **manière dynamique** (avant tout ajustement) → l'équilibre du système est alors assuré si, sur la période considérée, les besoins de financement constatés une année donnée sont compensés par les excédents des autres années.

Apprécier la situation financière du système de retraite à long terme (2/2)

Des indicateurs complémentaires :

- Calcul des **soldes cumulés** à l'horizon 2070 avec ou non prise en compte des réserves et dettes accumulées dans les régimes.
- Calcul des **soldes annuels moyens** sur la période de projection, rapportés au PIB, aux revenus d'activités (« tax gap ») ou aux masses de prestations versées (« pension gap ») → permet d'évaluer les ajustements à effectuer. Ces indicateurs sont pour le moment calculés sur 25 ans : ils pourraient être calculés sur l'ensemble de la période de projection.

L'indicateur de soldes cumulés

Avertissement : les calculs sont réalisés à titre exploratoire → il appartient aux membres du COR de se prononcer sur l'opportunité de les présenter dans les rapports annuels.

Ils présentent des limites :

- **Caractère conventionnel des soldes**, notamment quant aux hypothèses et à la convention retenue pour évaluer les ressources des régimes financièrement équilibrés par l'État.
- Reposent sur **l'hypothèse que les situations d'excédents ou de besoins de financement n'entraînent pas de mesures d'ajustement**, ce qui est improbable.
- La prise en compte des **réserves et dettes** accumulées par les régimes est illustrative dans la mesure où, **juridiquement elles appartiennent à chacun des régimes.**

L'indicateur de soldes cumulés : calcul

Solde cumulé de l'année t = somme des soldes des années précédentes augmentée des charges financières (en cas d'endettement) ou produits financiers (en cas d'accumulation de réserves) et du déficit ou excédent de l'année t.

Taux d'actualisation retenu = rendement implicite de la répartition, soit le taux de croissance de la masse salariale (= PIB à partir de 2023).

Évaluation des dettes et réserves accumulées (fin 2015) :

Réserves détenues par les régimes = 118 Md€

+ Actifs du FRR = 36,3 Md€

- Endettement CADES* affecté à la branche vieillesse = 48,3 Md€

= 116 Md€ (4,8 % du PIB)

* À la fin de l'année 2015, la situation nette de la CADES était de 126,6 Md€.

L'indicateur de soldes cumulés : résultats

Soldes cumulés du système de retraite à partir de 2016 en % du PIB

Sans prise en compte des réserves et dettes accumulées

Scénario	2015	2020	2030	2040	2050	2060	2070
1,0%	-0,3%	-0,9%	-6,6%	-16,4%	-27,1%	-39,3%	-54,0%
1,3%	-0,3%	-0,9%	-6,1%	-12,4%	-16,4%	-19,6%	-23,9%
1,5%	-0,3%	-0,9%	-5,8%	-10,0%	-9,9%	-7,7%	-5,6%
1,8%	-0,3%	-0,9%	-5,2%	-6,0%	0,2%	10,3%	21,3%

Avec prise en compte des réserves et dettes accumulées

Scénario	2015	2020	2030	2040	2050	2060	2070
1,0%	4,8%	3,9%	-1,8%	-11,6%	-22,2%	-34,5%	-49,2%
1,3%	4,8%	3,9%	-1,2%	-7,5%	-11,6%	-14,8%	-19,0%
1,5%	4,8%	3,9%	-1,0%	-5,1%	-5,1%	-2,8%	-0,8%
1,8%	4,8%	3,9%	-0,4%	-1,1%	5,0%	15,1%	26,1%


Champ : ensemble des régimes de retraite français légalement obligatoires, y compris FSV, hors RAFP et CAVP en capitalisation.

Source : projections COR – novembre 2017.



CONSEIL D'ORIENTATION
DES RETRAITES

Merci de votre attention

Suivez l'actualité et les travaux du COR
sur www.cor-retraites.fr et twitter  [@COR_Retraites](https://twitter.com/COR_Retraites)